

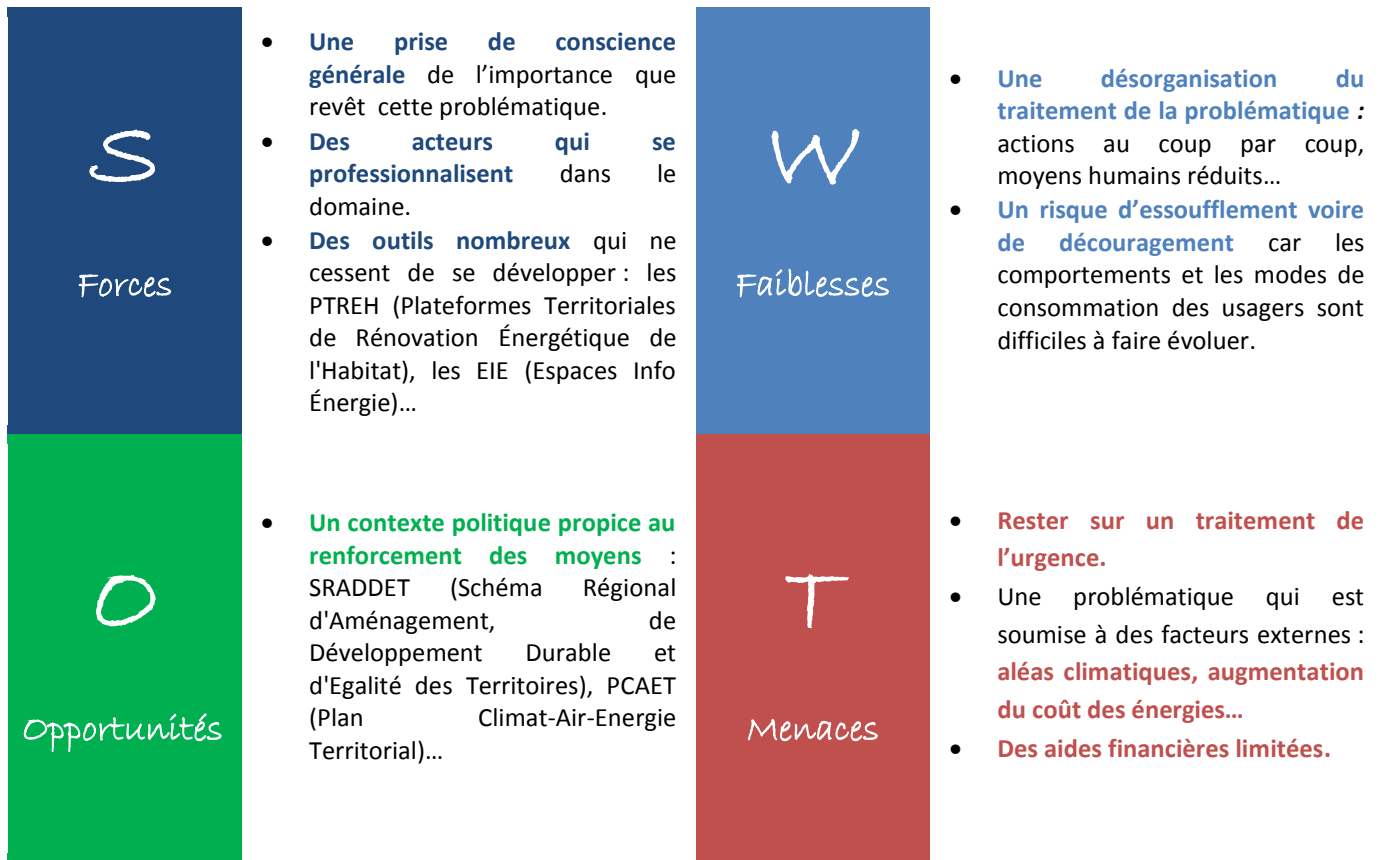
SYNTHÈSE FICHE-ACTION n°17 : Lutter contre la précarité énergétique par la sensibilisation des occupants aux éco-gestes

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les ménages (propriétaires et locataires) sur les éco-gestes à adopter pour consommer moins d'énergie. • Former les occupants aux bonnes pratiques en matière de consommation d'énergie, suite à la réhabilitation de leur logement. • Développer un réseau « énergie » regroupant l'ensemble des partenaires, en donnant une bonne lisibilité des actions de chacun, afin de développer une culture partagée. 	Objectifs quantifiés (annuels)	
Pilote	Le Département	Chef de projet	Section DEFI
Résultats attendus	<p>1. Poursuivre le déploiement du partenariat avec EDF sur le Kit Energie Solidarité. Dans le cadre du Pacte Territorial d'Insertion, les bénéficiaires du rSa vont être suivis à travers plusieurs actions collectives (réunions de sensibilisation, ateliers éco-gestes avec les Espaces Info Energie-EIE) et le Kit Energie Solidarité (KES).</p> <p>2. Constituer un réseau partenarial pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recenser et valoriser les actions déjà existantes, • Faciliter le repérage des ménages en difficulté, • Mobiliser les occupants autour de la question des économies d'énergie, • Suivre l'évolution de la consommation des ménages. <p>Et avec les associations caritatives, les fournisseurs d'énergie, les EIE, l'ALEC du Pays Messin, les bailleurs sociaux, les travailleurs sociaux, l'ADEME...</p> <p>3. Former et informer les travailleurs sociaux, régulièrement, sur les dispositifs existants et les bonnes pratiques.</p>		
Réalisations dans le cadre du 7^{ème} PDALHPD (2014-2018)	<p>1. Poursuivre le déploiement du KES : 2014 -2015 : Une action innovante « Malin avec l'énergie au quotidien » a été mise en œuvre en partenariat avec EDF, CANOPE de l'Education Nationale et la Direction Départementale des Collèges. Les élèves de 3 collèges mosellans ont créé des « web-documents » sur les économies d'énergie. 2015 : Le partenariat entre le Département et EDF Solidarité a abouti à la distribution du Kit Energie Solidarité sur Sarrebourg. Avec ENGIE, le Département a réalisé le même type d'action sur le secteur de la Vallée de l'Orne. 2016-2017 : Préparation puis mise en place du dispositif « Mon appart Eco Malin » (appartement pédagogique installé dans un bus d'environ 22 m² sillonnant le département). Le bus a pour objectif de sensibiliser les mosellans aux économies d'énergie, de les informer et de favoriser l'apprentissage des éco-gestes.</p> <p>2. Constituer un réseau partenarial : 2015 : Diffusion d'un questionnaire dans le cadre du 7^{ème} PDALHPD auprès de 240 partenaires visant à recenser les actions de formation, d'information et d'accompagnements individualisés en faveur de la lutte contre la précarité énergétique et à amorcer la création d'un réseau partenarial. 2016 : Deuxième édition du guide de la Précarité Énergétique, outil support aux professionnels de terrain, pour la formation des usagers aux éco-gestes.</p> <p>3. Former et informer les travailleurs sociaux : 2014-2017 : Des actions ponctuelles et locales ont eu lieu tout au long du Plan. Elles ont été portées par différents partenaires : les EIE, l'ALEC du Pays Messin, les bailleurs sociaux et les travailleurs sociaux. 2016 : Une conférence portant sur la lutte contre la précarité énergétique articulée sur 2 volets : bâti et accompagnement des ménages, a rassemblé près de 70 participants à Metz.</p>		
Indicateurs mis en place / Évaluation	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre de manifestations organisées annuellement (Kit Energie Solidarité, ateliers éco-énergie, conférences, concours DFEP ...), nombre de participants, taux de participation, 2. Statistiques du FSL maintien énergie. 		
Ce dispositif a-t-il été relayé par de la communication ? Si oui, quel public ?	Oui.	<ul style="list-style-type: none"> - Le QUI LOGE n°16, paru en octobre 2015 a été consacré à la présentation des résultats du questionnaire traitant des actions réalisées par les partenaires pour lutter contre la précarité énergétique, - Une « Grande rencontre des acteurs de la précarité énergétique » a été organisée à Metz le 15 novembre 2016. 	
Articulation avec d'autres dispositifs	Fiche-action 3 : Lutter contre la précarité énergétique par la promotion du programme « Habiter Mieux ». Fiche-action 11 : Accompagner financièrement les ménages à travers le FSL.		
Coût annuel du dispositif	Non quantifiable.		



<p>Points forts</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une thématique dont l'enjeu est de mieux en mieux cerner : le questionnaire diffusé lors du 7^{ème} Plan a recensé 74 actions de sensibilisation menées par 31 partenaires en 2014 (contre 12 partenaires lors du 6^{ème} Plan). • Des partenariats qui se sont construits au fil des années, l'ALEC et les EIE sont mieux identifiés (64 manifestations et 204 formations de 2014 à 2017). • Une action des politiques publiques forte avec des aides financières : des collectivités de plus en plus mobilisées sur la thématique grâce notamment à des dispositifs tels que les OPAH, les PIG, les OPAH-RU (cf. fiche-action n°3 / Habiter Mieux), et l'émergence des PTREH. • D'importants travaux de réhabilitations thermiques terminés et encore en cours pour le parc social mosellan qui permettent d'améliorer considérablement le confort thermique des locataires tout en allégeant leurs factures d'énergies. 	<p>Points faibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un poste de dépenses qui pèse de plus en plus lourd sur le budget des ménages mosellans et des budgets publics : FSL, collectivités locales, associations... pour répondre à l'urgence. • Une rénovation du bâti et/ou des équipements qui peine alors que c'est le principal axe d'attaque de la problématique de la précarité énergétique. Un département qui cumule des hivers rigoureux, un parc de logements anciens, constitué majoritairement de logements individuels et un passif lié à l'exploitation des mines (des logements encore chauffés au fioul, des hauteurs sous-plafonds importantes et des grandes surfaces dont l'isolation thermique est quasi inexistante, construits à une époque où le coût du chauffage aux énergies fossiles était moindre). • La sensibilisation des ménages qui est difficile en termes de changement de comportements : actions en direction des enfants... • Selon les résultats du questionnaire « Economies d'énergie » réalisée dans le cadre du 7^{ème} PDALHPD, peu de moyens humains sont spécifiquement dédiés à la lutte contre la précarité énergétique, ce qui rend les actions difficile à essaimer. • Une coordination à améliorer car les partenariats fonctionnent mais la multiplicité des acteurs nécessite un travail de coordination et de connaissance mutuelle afin de toucher toujours plus de mosellans. • Une communication à poursuivre et à planifier sur le long terme : aucun plan de communication n'est réellement élaboré : les actions sont réalisées au fil de l'eau. • Des travailleurs sociaux dont la formation doit se poursuivre sans pour autant les transformer en thermicien et pour qui il faut développer des réseaux professionnels solides sur lesquels s'appuyer.
<p>Évaluation globale</p>	<p>Les indicateurs quantitatifs présentés dans l'évaluation de cette fiche (nombre de manifestations et nombre d'aides accordées par le FSL pour un impayé d'énergie) ne suffisent pas à appréhender la teneur de la problématique de la précarité énergétique en Moselle.</p> <p>Un nombre indéterminé de ménages modestes continue de consacrer la part la plus importante de leur budget au paiement de leurs factures d'énergies, d'autres ménages n'arrivent pas à sortir du cycle des impayés d'énergie. Au-delà de la sensation de froid dans son domicile, de la dégradation des logements par manque de chauffage, de l'utilisation de modes de chauffage alternatif dangereux pour la santé, de conséquences directes sur la santé des ménages (bronchites chroniques, allergies aux moisissures ...), la problématique de la précarité énergétique affecte insidieusement et durablement les parcours d'insertion des ménages dans le logement en remettant en cause non seulement l'appropriation de leur logement mais aussi la gestion des postes de dépenses de leur budget. Désormais, la part belle du budget familial n'est plus consacrée au paiement du loyer ou au remboursement de son crédit immobilier, ou encore à l'achat de denrées alimentaires mais bel et bien au paiement de ses factures d'énergie.</p> <p>La lutte contre la précarité énergétique et les passoires thermiques doit être poursuivie en élaborant un réel plan d'action structuré sur 3 pivots :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le repérage des logements énergivores (en utilisant par exemple la base de données du FSL Maintien afin d'identifier les logements récurrents), - Le diagnostic des travaux les plus pertinents à entreprendre, - L'accompagnement et le conseil de professionnels dans le choix des équipements et des matériaux mais aussi et surtout dans le montage financier du dossier pour les propriétaires occupants modestes et très modestes mais aussi pour les bailleurs. 		

Le diagnostic stratégique



Préconisations pour le 8^{ème} Plan



- Poursuivre les actions pédagogiques pour consommer moins et mieux : valoriser « Mon appart Eco Malin », la diffusion des KES, rédiger un guide à l'attention des ménages sur les économies d'énergie, les éco-gestes, les aides et subventions possibles aux travaux et au paiement des factures (chèques énergie), les aides des CCAS, du FSL...
- Affiner la connaissance des collectivités pour agir de manière préventive et durable dans la lutte contre la précarité énergétique (croisement de données avec les bénéficiaires du FSL, des aides des CCAS et CIAS, des associations caritatives...).
- Entretien le partenariat entre les acteurs de terrain : services sociaux, centres sociaux, associations, Caf, bailleurs sociaux... et les professionnels de l'énergie : Conseillers Info Énergie, ALEC, fournisseurs d'énergie, ...
- Promouvoir les réhabilitations du parc social et du parc privé particulièrement dans le cadre des OPAH, PIG... en utilisant les leviers que sont : le programme Habiter Mieux, le PTZ, l'éco-PTZ, le crédit d'impôt développement durable...
- Expérimenter l'auto-réhabilitation accompagnée des logements : repérer les ménages qui ont sollicité plusieurs fois le FSL, réaliser un diagnostic par un thermicien et accompagner les ménages relevant du PDALHPD dans les travaux et les demandes d'aides et subventions possibles.